



Soutien 2018

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Tél : _____

Mobile : _____ Courriel : _____

Né(e) le : _____ Profession : _____

Je donne : 20€ (soit 6,80 €*) 30€ (soit 10,20 €*) 50€ (soit 17 €*) 60€ (soit 20,40 €*)

80€ (soit 27,20 €*) 100€ (soit 34 €*) 150€ (soit 51 €*) 200€ (soit 68 €*)

* coût réel de votre don après déduction fiscale de 66%

Autre montant : _____ € Je souhaite adhérer et mon adhésion est comprise dans mon don (adhésion : individuelle 20€, couple 30€, élu indemnisé 50€, élu indemnisé couple 60€, étudiant/demandeur d'emploi 10€)

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et, conformément à la loi n°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, que le règlement de mon adhésion ou de mon don ne provient pas d'une personne morale.

Lyon, le _____

(signature)

Chèque à l'ordre de «JM Duvernois, mandataire financier d'EPL».

JM Duvernois, mandataire financier du parti politique «Ensemble pour Lyon (EPL)», déclaré le 16 janvier 2013 auprès du Préfet du Rhône. Conformément à l'art. 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 modifiée, les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers ne peuvent annuellement excéder 7 500 €. Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement. Les dons et cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé, dans la double limite de 20% du revenu imposable de l'année et de 15 000 € de dons par foyer fiscal. Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé en avril 2019 pour votre contribution 2018. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage d'EPL et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants d'EPL, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate.

Au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : contact@parti-epl.fr ou à EPL - 32 rue de la Claire - 69009 LYON.



Soutien 2018

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Tél : _____

Mobile : _____ Courriel : _____

Né(e) le : _____ Profession : _____

Je donne : 20€ (soit 6,80 €*) 30€ (soit 10,20 €*) 50€ (soit 17 €*) 60€ (soit 20,40 €*)

80€ (soit 27,20 €*) 100€ (soit 34 €*) 150€ (soit 51 €*) 200€ (soit 68 €*)

* coût réel de votre don après déduction fiscale de 66%

Autre montant : _____ € Je souhaite adhérer et mon adhésion est comprise dans mon don (adhésion : individuelle 20€, couple 30€, élu indemnisé 50€, élu indemnisé couple 60€, étudiant/demandeur d'emploi 10€)

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et, conformément à la loi n°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, que le règlement de mon adhésion ou de mon don ne provient pas d'une personne morale.

Lyon, le _____

(signature)

Chèque à l'ordre de «JM Duvernois, mandataire financier d'EPL».

JM Duvernois, mandataire financier du parti politique «Ensemble pour Lyon (EPL)», déclaré le 16 janvier 2013 auprès du Préfet du Rhône. Conformément à l'art. 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 modifiée, les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers ne peuvent annuellement excéder 7 500 €. Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement. Les dons et cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé, dans la double limite de 20% du revenu imposable de l'année et de 15 000 € de dons par foyer fiscal. Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé en avril 2019 pour votre contribution 2018. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage d'EPL et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants d'EPL, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate.

Au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : contact@parti-epl.fr ou à EPL - 32 rue de la Claire - 69009 LYON.